





**Règles particulières au diplôme de licence professionnelle**

Vous trouverez ci-après un rappel sur les éléments à minima à indiquer dans l'onglet « règles particulières au diplôme » dans le tableau de MCC.

Eléments	Commentaires	Exemple de rédaction
<b>Blocs de connaissances et de compétences</b>	Préciser les règles de validation en cas de mise en place	Le BCC3 est un Bloc de compétence caractéristique de la LP MASIPE pour tous ses parcours. La licence professionnelle est décernée par le jury aux étudiants qui satisfont les deux conditions suivantes : -Avoir obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble "coefficients" des UE -Avoir acquis le bloc BCC 3 caractéristique du diplôme et du parcours
<b>Mise en situations professionnelles (stages, alternances, projets tutorés etc)</b>	1 absence injustifiée	Assiduité : il sera toléré une absence injustifiée, le manquement à l'assiduité aura comme conséquence un rappel de l'obligation d'assiduité en Licence Professionnelle. Toute absence en CM, TD, TP, conférences doit être justifiée dans les 8 jours auprès de l'administration et de l'enseignant concerné Seuls les documents originaux seront acceptés pour justifier les absences En cas d'absence injustifiée à une séance de travaux pratiques ou à un contrôle continu, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 à cette séance
<b>les mesures spécifiques notamment les M3C alternatives prévues en cas d'évènement particulier et les modalités d'épreuves de substitution (ABJ en CC ou évènement particulier)</b>	A préciser	Dans l'éventualité d'une impossibilité d'assurer le contrôle continu en présentiel, les contrôles seront mis en œuvre à distance en s'appuyant sur les plateformes ARCHE et TEAMS pour assurer des enseignements théorique à distance et la plate forme VIRT'UL pour les travaux pratiques. En cas d'absence justifiée à une séance de TP ou à un contrôle, l'enseignant pourra demander à l'étudiant de rattraper ce TP ou ce contrôle même si l'étudiant n'en a pas fait lui-même la demande. Si un rattrapage n'est pas possible techniquement, la note manquante sera neutralisée et la note de l'EC ou de l'UE sera calculée sur les contrôles restants